

**ARRÊTÉ DEP-2024-222 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES VÉHICULES, OPTIONS : VOITURES  
PARTICULIÈRES, VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER ET MOTOCYCLES**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 22 juin 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des véhicules. Options : voitures particulières, véhicules de transport routier et motocycles ;

**Vu** l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle

**- ARRÊTÉ -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des véhicules, options : voitures particulières, véhicules de transport routier et motocycles pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Thierry VIOT, professionnel

Vice-présidente :

Madame Fatna LARADJI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Johan VAN DEN BURG

Madame Fatima MERAD

Madame Amélie DURVILLE

Madame Sakina TAWAKOL

Professionnels :

Monsieur Robin DECAVEL

Monsieur Sergio RIBEIRO

Monsieur Farid BANCHOURI

Monsieur Ronan CHAMBRIER

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

  
Frédéric MULLER